



Ensemble, concrétisons vos projets!

SURAULT IMMOBILIER

ESTIMATIONS - VENTES - LOCATIONS - GESTION

HONORAIRES

HONORAIRES DE TRANSACTION à charge de l'Acquéreur

Biens immobiliers

Pour un prix net vendeur de plus de 125 000 €, les honoraires de transaction seront de 4.8% TTC du montant du bien à vendre

Pour un prix net vendeur compris entre 60 000 € et 124 999 €, les honoraires de transaction seront de 6 000 € TTC forfait fixe

Pour un prix net vendeur compris entre 30 000 € et 59 999 €, les honoraires de transaction seront de 5 000 € TTC forfait fixe

Pour un prix net vendeur inférieur à 29 999 €, les honoraires de transaction seront de 4 000 € TTC forfait fixe

Fonds de commerces

Pour un prix net vendeur de plus de 120 000 €, les honoraires de transaction seront de 6% TTC du montant du fond mis à vendre

Pour un prix net vendeur inférieur à 120 000 €, les honoraires de transaction seront de 7 000 € TTC forfait fixe

Frais annexes

Dans le cadre d'une signature de compromis : 250€ TTC d'honoraires de rédaction demandés pour la prise en charge des formalités administratives de la promesse électronique

Pour effectuer un avis de valeur, les honoraires seront de 150€ TTC

HONORAIRES DE LOCATION

Tarifs maximums de nos prestations

Bailleurs :

Pour la location d'un bien, les honoraires de location dû par le bailleur comprennent :

Honoraires d'entremise et de négociation à la charge du bailleur uniquement: forfait de 40€ TTC

Honoraires Visite, constitution du dossier et rédaction de bail : 8€ TTC / m² de surface habitable (forfait 400€ minimum)

Honoraires de réalisation des états des lieux: 1€ / m² de surface habitable

Locataires :

Pour la location d'un bien, les honoraires de location dû par le locataire comprennent :

Honoraires Visite, constitution du dossier et rédaction de bail : 8€ TTC / m² de surface habitable

Honoraires de réalisation des états des lieux: 1€ / m² de surface habitable

